

# Appel a Projet



## MSA Appels à projets Jeunes

En 1998, le Conseil d'Administration de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) a décidé de mettre l'accent sur sa politique d'action sanitaire et sociale en direction des jeunes. L'Appel à Projets Jeunes (APJ) soutient les initiatives portées par des jeunes du milieu rural. C'est un dispositif qui illustre les objectifs principaux de la politique d'action sociale de la MSA en direction de la jeunesse :

- favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie par l'acquisition, dans la conduite de projets, de compétences transférables dans leur vie d'adultes ;
- encourager les initiatives des jeunes et leur prise de responsabilités ;
- contribuer à la qualité de vie en milieu rural, à l'animation des territoires ruraux et au développement du lien social.

Depuis 2000, année de son lancement, plus de 200 projets sont primés chaque année dans tous les territoires. L'APJ a montré les capacités d'engagement des jeunes dans la conception et la réalisation de projets. Il apporte une réelle valeur ajoutée et répond bien aux besoins de jeunes citoyens décidés à conduire des projets en milieu rural.



Ce cahier des charges constitue le règlement destiné aux Caisses de MSA qui souhaitent s'engager dans la mise en oeuvre de l'APJ et aux jeunes porteurs de projets.

Pour en savoir davantage, cliquez sur le lien suivant: <https://www.msa.fr/lfp/evenements/apj>

Le cahier des charges: Visualiser le fichier «APJ 2025 - Cahier des charges (004).pdf» en ligne

